



ACOUSTIQUE EN
RÉNOVATION GLOBALE

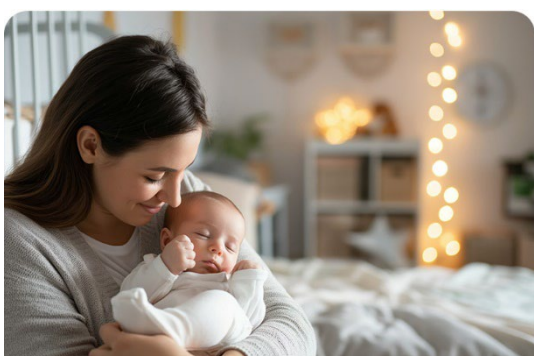
NF HABITAT ACOUSTIQUE EN RÉNOVATION GLOBALE

**POUR VALORISER LA PRISE EN COMPTE
DE L'ACOUSTIQUE DANS VOS OPÉRATIONS**

avec CERQUAL Qualitel Certification

Le bruit constitue une préoccupation majeure des Français dans leur vie quotidienne et en particulier dans leur logement. Il représente le second facteur environnemental provoquant le plus de dommages sanitaires en Europe (WHO, 2018), derrière la pollution atmosphérique, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Les bâtiments anciens souffrent souvent d'une mauvaise isolation acoustique. Ainsi, la rénovation globale d'un bâtiment d'habitation ancien offre une opportunité d'améliorer significativement sa qualité acoustique.

En choisissant le Profil Acoustique Rénovation Globale vous valorisez vos engagements et vos actions qui permettent d'améliorer l'acoustique des bâtiments rénovés attestant de votre préoccupation de la santé des habitants. Conçu spécialement pour accompagner **les projets de rénovations lourdes**, ce profil s'appuie sur les performances des logements neufs tout en s'adaptant aux spécificités de chaque projet de rénovation.



Le Profil NF Habitat Acoustique inclut un diagnostic acoustique avant travaux, le respect de la réglementation acoustique des logements neufs (bruits intérieurs et extérieurs, bruits de chocs, équipements, parties communes), ainsi qu'une amélioration des bruits de chocs de 3 dB. Des mesures acoustiques sont également réalisées à la fin des travaux, conformément aux exigences réglementaires.

Que vous apporte le Profil NF Habitat Acoustique en Rénovation Globale ?

- 1 | Vous bénéficiez d'un diagnostic acoustique initial.
- 2 | Vous valorisez votre engagement en faveur du bien-être des occupants, en respectant des réglementations strictes qui couvrent toutes les sources de bruit : bruits aériens, chocs, équipements et parties communes.
- 3 | Vous assurez une qualité acoustique optimale, avec des mesures acoustiques réalisées avant et après travaux.
- 4 | Vous rénovez vos bâtiments pour atteindre des performances acoustiques dignes des logements neufs, répondant pleinement aux attentes des habitants.

Pourquoi choisir CERQUAL Qualitel Certification ?

1 | UNE EXPÉRIENCE RECONNUE

Depuis 50 ans, CERQUAL Qualitel Certification, contribue à l'amélioration de la qualité de l'habitat en France, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes (promoteurs, constructeurs, bailleurs, syndicats de copropriété, collectivités territoriales, aménageurs, associations de consommateurs, institutionnels). Plus de 3,5 millions de logements ont été certifiés, faisant de CERQUAL Qualitel Certification le 1er organisme certificateur en France.

2 | UNE EXPERTISE SUR L'ACOUSTIQUE DEPUIS 1974

En développant le Référentiel Qualitel Acoustique et en intégrant à sa certification NF Habitat – NF Habitat HQE des exigences allant au-delà de la réglementation pour garantir un confort acoustique optimal, CERQUAL Qualitel Certification se positionne comme un acteur de référence dans le domaine de l'acoustique. De plus, des études et programmes de recherche sont menés en partenariat avec le CSTB, et nos experts contribuent activement aux groupes de travail pilotés par le Ministère du Logement.

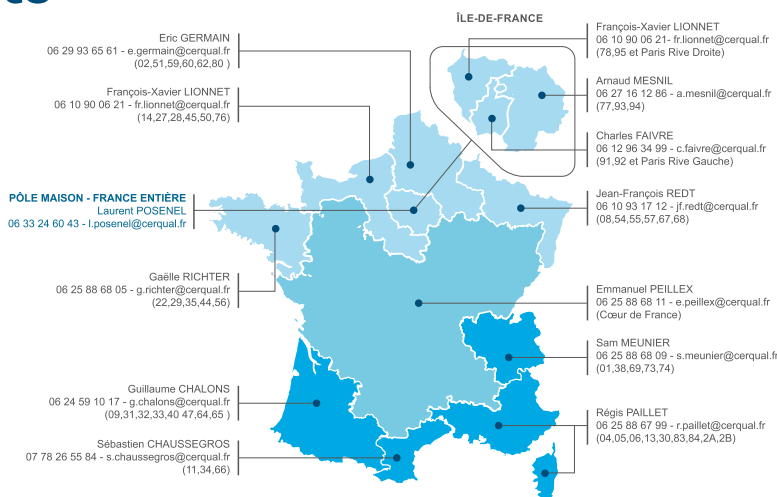
3 | DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Avec CERQUAL Qualitel Certification vous bénéficiez d'un interlocuteur unique pour votre certification et pour l'évaluation de votre engagement en matière de biodiversité.

La limitation du nombre d'intervenants vous permet ainsi de simplifier vos démarches et de fluidifier le processus de production de vos opérations.

Le processus d'évaluation du profil suit celui de l'applicatif de certification, il est donc adapté à votre maturité, processus complet ou allégé.

Vos contacts



DIRECTEUR RÉGION NORD :
Claudy HULIN - 06 25 88 67 96 - c.hulin@cerqual.fr
Gérald MAURUC - Adjoint - IDF Normandie - 07 78 12 68 60 - g.mauruc@cerqual.fr

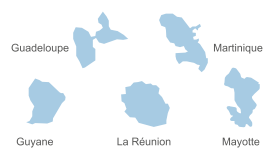
DIRECTEUR RÉGION SUD :
Sébastien CHAUSSEGROS - 07 78 26 55 84 - s.chaussegros@cerqual.fr

DIRECTRICE PÔLE MAISON ET CŒUR DE FRANCE :
Corine MAUPIN - 06 61 17 20 24 - c.maupin@cerqual.fr

RESPONSABLE ACTIVITÉ OUTRE-MER :
Cédric CAILLIER - 06 92 64 53 24 - c.caillier@cerqual.fr

DIRECTEUR COMMERCIAL CERTIFICATION ET COPROPRIÉTÉ :
Hervé GYSELINCK - 06 09 06 47 50 - h.gyselinc@cerqual.fr

DIRECTION DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET COLLECTIVITÉS LOCALES
Lisa SULLEROT - Directrice - 06 25 88 68 14 - l.sullerot@cerqual.fr
Amandine TISLER - Chargée de mission - 07 49 83 09 03 - a.tisler@cerqual.fr



RESPONSABLE ACTIVITÉ OUTRE-MER :
Cédric CAILLIER - 07 81 36 37 66 - c.caillier@cerqual.fr